

Communiqué de presse - 10 juin 2021

Le 10 juin, le ministre des Solidarités et de la Santé a convié les chefs d'établissements et leurs représentants

C'était une grande première ! Le 10 juin, le ministre a convié, autour d'une table ronde virtuelle, les Conférences des directeurs généraux de CHU et des directeurs de centres hospitaliers, l'ensemble des chefs d'établissements des hôpitaux, l'ADH ainsi que les organisations représentatives des directeurs d'hôpital. Les échanges se sont articulés autour de deux thématiques : la mise en œuvre des accords du Ségur, à moins d'un an de leur signature, et les principaux sujets d'actualité hospitalière.

Le ministre a salué l'action des directeurs et les a remerciés

Avant d'entamer les échanges, le ministre a remercié de façon marquée les directeurs d'hôpital dont il a indiqué mesurer l'engagement, le professionnalisme mais aussi les compétences sans lesquelles la gestion de la crise épidémique n'aurait pas démontré autant de « maîtrise et de solidité », motifs d'une véritable « fierté » pour le ministre. Il a notamment salué le rôle crucial des DRH.

Le ministre a rappelé que malgré la crise sanitaire, les accords du Ségur de la santé, visant une nouvelle approche du système de santé, ont été conclus après concertation, déployés rapidement sur quasiment tous les volets, dont certains pourraient utilement être prolongés, notamment en matière de simplification au regard des besoins d'adaptation et de flexibilité des établissements.

Le ministre a pu préciser que les accords du Ségur doivent donner un cadre nouveau à l'hôpital, non seulement via les volumes financiers consentis pour la revalorisation des carrières professionnelles, mais aussi en prenant en compte l'impératif besoin de reconnaissance des professionnels, notamment en les associant plus avant aux processus de décisions collectives, en renforçant le rôle du service et en valorisant la qualité de vie de travail, points d'appui nécessaires à la qualité des soins. Ces aspects seront à prendre en compte dans les projets de management des établissements.

Les attentes des hospitaliers

La présidente de la Conférence nationale des directeurs généraux, Marie-Noëlle Gérain-Breuzard, a tout d'abord remercié le ministre d'avoir réaffirmé la pertinence du modèle des CHU. En saluant la manière dont ils ont assumé leur triple mission de soins/recherche/enseignement, y compris pendant la crise, il a souligné le manque de clairvoyance qu'il y aurait à remettre ce modèle en cause.

Marie-Noëlle Gérain-Breuzard a par ailleurs souligné que la reconnaissance des GHT est un point de vigilance notable. La nécessité de renforcement de la cohésion des acteurs d'un même territoire a été largement confortée dans la gestion de crise. « Durant la crise, là où les GHT et les CPTS étaient déjà structurés et articulés, le territoire a gagné en réactivité et en efficacité », a répondu le ministre. Après s'être concentrés sur les fonctions supports, comme la fonction achat, les GHT doivent désormais être perçus comme « des lieux de rencontre des équipes médicales et de construction des projets médicaux ».

Concernant la gouvernance, Marie-Noëlle Gérain-Breuzard a indiqué que les ordonnances de mars ont permis de définir la mission des CMG. Elle a toutefois regretté que le GHT n'ait pu voir un soutien plus affirmé par l'incitation à la mise en direction commune, la structuration d'une DAM de territoire, voire la reconnaissance de la personnalité morale du GHT. L'échange a par ailleurs permis de confirmer le besoin de notification rapide aux établissements des efforts sans précédent réalisés en matière d'investissement hospitalier, afin de lancer des opérations devenues saillantes à l'épreuve de la crise. Le distinguo entre la relance de l'investissement et la reprise partielle de la dette sera par ailleurs marqué plus clairement et sous peu aux établissements, a précisé le ministre.

Le président de la Conférence nationale des directeurs de centres hospitaliers, Francis Saint-Hubert, a attiré l'attention du ministre sur plusieurs sujets de préoccupation des chefs d'établissements. D'abord, le climat social dans un contexte de fatigue des personnels. Ensuite, la situation financière des CH, fortement marquée à la fois par les surcoûts et l'impact de la crise sur l'activité. Il a souligné la fragilité de certaines filières de soins dans certains territoires, pour des raisons de tension sur les effectifs médicaux ou non médicaux ou du fait d'une incapacité à reprendre rapidement une activité normale en raison de la crise épidémique, qui est loin d'être achevée. De ce fait, la CNDCH a demandé le maintien de la garantie de financement jusqu'à la fin de l'année. Il a souligné également les enjeux de réingénierie des métiers de la santé qui doit, par exemple, conduire à la création de véritables métiers médico-soignants.

Francis Saint-Hubert a souhaité alerter le ministre sur la nécessité d'anticiper dès à présent la fin de l'intérim médical toxique prévue dans quelques mois, et ce afin d'éviter toute perturbation de services clés. Il a demandé que les ARS préparent des plans de continuité de l'activité pour les territoires concernés. Le ministre a rappelé l'intérêt de mettre fin à ces pratiques déviantes, sur la base d'un rôle nouveau dévolu aux trésoriers : « Aucune dérogation ne sera désormais autorisée », a-t-il expliqué fermement.

Prolongation de la garantie de financement

C'est avec soulagement que les directeurs ont accueilli la réponse du ministre faite en séance concernant la prolongation de la garantie de financement jusqu'au 31 décembre 2021. Cette mesure très attendue va sécuriser l'atterrissage financier 2021 des hôpitaux et permettre de prendre en compte le fait que la reprise de l'activité ne peut être immédiate. Sans compter que les établissements doivent conserver des capacités d'accueil épidémique au second semestre, gérer les enjeux de la reprise d'activité, tout « en prenant compte la fatigue des personnels » comme l'a rappelé le ministre.

Les Conférences ont remercié le ministre de la reconnaissance témoignée aux acteurs hospitaliers au travers des engagements sans précédent du Ségur de la santé et des annonces faites en séance. Elles resteront engagées dans les évolutions portées par le Ségur et réaffirment leur souhait de continuer à être associées aux nombreux chantiers encore en cours.

Marie-Noëlle Gérain-Breuzard

Présidente de la Conférence des DG de CHU

Francis Saint-Hubert

Président de la Conférence des directeurs de CH